



Période d'imposition du 2026-01-01 au 2026-12-31

Adresse

837 chemin Deslauriers, Granby

Matricule

6733-44-0379-0-000-0000

Cadastre(s) et numéro(s) de lot

3216519

N° compte

2026-021475

Date

2026-01-22

N° certificat

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2026

Propriétaire(s)



Détail des taxes

Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
GE - Foncière générale - Cat. agricole	1438-2025	Évaluation	698 000	0.4711 / 100\$	100	3 288,28
GE - Foncière spéciale	1438-2025	Évaluation	698 000	0.0881 / 100\$	100	614,94
Crédit MAPAQ						-3 275,68

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi
R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements
U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité
S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité
B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

N° référence pour paiement	Échéance(s)			Taxes courantes	627,54
00020199-6	1) 2026-02-23	104,59 \$	4) 2026-08-20	104,59 \$	Arrérages 0,00
	2) 2026-04-22	104,59 \$	5) 2026-09-21	104,59 \$	Intérêts 0,00
	3) 2026-06-22	104,59 \$	6) 2026-10-19	104,59 \$	Pénalité 0,00
					Non échue(s) 0,00
	Après échéance(s)		Date de calcul (arrérages, intérêts et pénalité)		Crédit 0,00
	Taux d'intérêt annuel 12%		2026-02-23		Total à payer 627,54 \$

Message(s)

Modes de paiement

Nous encourageons fortement d'utiliser un mode de paiement électronique. Plusieurs modes de paiements sont offerts : par le biais de votre institution financière (par Internet ou au comptoir) ou par paiements préautorisés aux dates d'échéances ou par versements mensuels égaux ou par chèque par la poste ou en personne à l'hôtel de ville (argent, chèque ou débit). Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'encart joint à l'envoi du compte de taxes.

Sommes non échues

Ces sommes correspondent à des comptes complémentaires émis pour votre immeuble pour lesquels les dates d'échéances sont ultérieures au 8 janvier.

Arrérages

Les sommes apparaissant comme arrérages venaient à échéance à une date antérieure au 8 janvier et elles sont incluses dans le premier versement de ce compte annuel, incluant les intérêts en date du 23 février. Prendre note que les paiements reçus après le 8 janvier ne sont pas pris en compte.

Versements

Les comptes de taxes de moins de 300 \$ sont payables en un seul versement. Les comptes de taxes de 300 \$ et plus sont payables en six versements, aux dates d'échéances indiquées sur le bordereau de paiement.



Bordereau de paiement

Échéance 1	2026-02-23	104,59 \$	SIPC	N° compte
Échéance 2	2026-04-22	104,59 \$	NIEC 90015727 SIPC 262	2026-021475
Échéance 3	2026-06-22	104,59 \$	N° référence pour paiement	00020199-6
Échéance 4	2026-08-20	104,59 \$	Adresse	837 chemin Deslauriers, Granby
Échéance 5	2026-09-21	104,59 \$		
Échéance 6	2026-10-19	104,59 \$		



Si vous payez par chèque, veuillez inscrire le n° de référence pour paiement au verso du chèque.